

HÉBERGEMENT

Cocher les cases retenues

Service pris	repas midi	repas soir	nuit + petit déjeuner
Dimanche 22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL			

Inscription (pour tous) pour les adultes = **180 €**
pour les moins de 18 ans = **115 €**

Pension complète du 22 juillet soir au 29 juillet (nuit + les trois repas)
en chambre 1 personne 56 € x 7 = **392 €**
(dans la limite des chambres disponibles)
en chambre 2 personnes 39 € x 7 = **273 €**
en chambres 3 lits pour les moins de 20 ans) 31 € x 7 = **217 €**

Pour les externes :

.....repas midi x 14 € =
.....repas soir x 12 € =

Total à payer : _____

Un repas payé à l'inscription et non pris effectivement en cours de session ne pourra pas être remboursé.

Tout repas demandé en plus en cours de session devra faire l'objet d'une entente préalable avec le secrétariat de la session afin d'avertir par avance l'intendance.

Si vous prenez le repas du dimanche 22 Juillet à midi, vous voudrez bien en acquitter le prix, soit 14 €, de même pour le dimanche soir 29 juillet, soit 12 €.

Les draps sont fournis

En cas de désistement, il est retenu 70 € pour les frais généraux de la session. Pour un désistement après le 15 juillet, il est retenu l'intégralité des frais d'inscription.

Les chèques vacances sont acceptés par le Centre Spirituel de l'Assomption

SESSION DE MUSIQUE LITURGIQUE

organisée par les responsables diocésains de Musique Liturgique des provinces ecclésiastiques de Toulouse et de Montpellier

LOURDES

du dimanche 22 Juillet 2012 – 15 heures
au dimanche 29 Juillet 2012 – 15 heures

CENTRE SPIRITUEL DE L'ASSOMPTION

21 avenue Antoine Béguère

65100 LOURDES

Responsable de la session : Père Pierre BARTHEZ

1 impasse de la Préfecture 31000 Toulouse
06 77 27 84 67 pierre-marie.barthez@club-internet.fr

Directeur adjoint : Père Philippe Bachet

2 rue d'Aquitaine 31200 Toulouse

Renseignements et inscriptions :

Cathy LE BLANC

6 Impasse de Basso Cambo 31100 TOULOUSE

06 32 42 54 14 ou 05 61 06 88 42 session31@orange.fr

Condition normale d'admission : avoir 15 ans dans l'année. En dessous de cet âge, veuillez contacter le directeur du stage.

Les jeunes de moins de 18 ans ne sont acceptés que si une personne majeure, présente à la session, les prend sous sa responsabilité.

On s'engage à suivre la totalité de la formation prévue par la session, du premier jour au dernier, et du matin au soir !

A – formation commune à tous les stagiaires

- documentation et formation liturgique intégrées dans les activités
- étude du répertoire
- solfège ou harmonie ou analyse musicale
- messe proposée tous les jours à ceux qui désirent y participer
- déchiffrement préparatoire au chant choral
- chant choral

B – formation spécialisée (une seule option à la fois)

- **Atelier I : animation d'assemblée** (2 niveaux)
direction, choix et utilisation des chants, expression parlée, travail vocal individuel, gestique
- **Atelier II : direction chorale** (2 niveaux)
 - pour le 1° degré : savoir lire en clé de sol et en clé de fa et avoir de bonnes connaissances de solfège
 - pour le 2° degré : avoir en outre déjà dirigé une chorale
- **Atelier III : musique et liturgie**
Atelier destiné aux animateurs en catéchèse, aumônerie, ou divers mouvements de jeunesse, pour les aider à bâtir des célébrations avec des jeunes et à chanter avec des jeunes (ceux qui pratiquent un instrument l'apporteront pour la mise en œuvre de cet atelier)
- **Atelier IV : guitare classique et d'accompagnement**
atelier ouvert même aux débutants
enseignement personnalisé selon le niveau de chacun
apprentissage de l'accompagnement à la guitare dans des célébrations
- **Atelier V : flûte traversière et flûte à bec** (2 niveaux)
un professeur s'occupera spécialement des débutants
- **Atelier VI : cithare**
atelier qui est ouvert même aux débutants
merci de nous préciser si vous portez votre cithare (conseillé) ou si vous souhaitez que le stage vous en prête une pour la durée de la session
- **Atelier VII : clavier** (sans pédalier)
les débutants sont acceptés - travail sur l'accompagnement
- **Atelier VIII : orgue** (avec pédalier)
les candidats à cette option doivent posséder une solide formation au clavier. Les débutants en pédalier sont acceptés - travail sur l'accompagnement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

remplir en lettres capitales d'imprimerie

M. Mme. Mlle. Père Sœur Frère

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ **VILLE** _____

PAYS _____ **TÉLÉPHONE** _____

ADRESSE ÉLECTRONIQUE _____

PROFESSION _____ **DATE DE NAISSANCE** _____

FONCTION DANS L'ASSEMBLÉE _____

Atelier choisi : _____ **Signature du sessionniste :** _____

Fait à _____ **le** _____

Pour les mineurs, autorisation et signature du responsable : _____

Nom de la personne (présente à la session) qui le prendra en charge durant la session : _____

adresser le bulletin d'inscription accompagné du règlement à :
Cathy LE BLANC 6 impasse de Basso Cambo – 31100 Toulouse

chèque bancaire ou postal à l'ordre de **SESSION MUSIQUE LITURGIQUE**
(CCP n° 09 374 08 N Toulouse)

LE PRIX D'INSCRIPTION

Chers amis de la session de musique liturgique

Vos animateurs viennent tous bénévolement encadrer la session. Ils le font avec plaisir et ce service est pour eux un vrai service d'Église. Cependant il est normal que le stage leur assure le gîte et le couvert pendant le séjour à Lourdes ainsi que les frais de déplacement entraînés par la session. Pour pouvoir assurer le bon déroulement et le bon encadrement du stage qui comporte, comme vous le savez, un grand nombre d'ateliers (ce qui permet de tenir compte des niveaux de chacun), l'équipe doit être assez étoffée. C'est le gage de qualité de notre session et nous y tenons.

Vos animateurs se réunissent plusieurs fois en cours d'année pour préparer la session : réflexion à partir des évaluations, mise en place du stage suivant, choix du répertoire pour le livret, préparation des ateliers liturgiques - plusieurs animateurs doivent se déplacer en cours d'année pour préparer sur place (repérage des lieux pour l'hébergement, la sonorisation, l'emplacement des salles, la visite des personnes responsables sur place, etc.) - l'équipe se retrouve un jour avant la session pour pouvoir vous accueillir correctement. Tout cela a un coût. D'autre part en ce qui concerne la restauration, nous acquittons le prix demandé par la maison d'accueil qui nous reçoit et qui est soumise à TVA.

Afin que vous soyez informés correctement de l'utilisation de ce droit d'inscription, voici comment est répartie la somme que vous allez verser :

sur les 180 € (pour 110 sessionnistes présents)

- 65 % servent à couvrir les frais de pension et de déplacement des animateurs
- 7 % servent à couvrir les frais généraux : secrétariat, affiches, tracts, timbres, réunions des animateurs pendant l'année, photocopies et frais liés à l'ordinateur
- 10 % servent à couvrir les frais directement liés à la session : matériel courant, location estafette pour amener du matériel, assurance, location des salles, location piano, etc.
- 15 % servent à couvrir les frais de livrets de chants, papeterie et photocopies faites durant la session
- 3 % servent à couvrir l'amortissement du matériel dont la session est propriétaire : claviers, ordinateur, etc. Le matériel s'use et s'entretient.

À remarquer que nous avons gardé les mêmes tarifs que ceux de la session 2011.

Lorsque vous êtes envoyés par votre communauté paroissiale, vous venez pour recevoir une formation. Beaucoup de paroisses ont actuellement compris le problème et règlent les droits d'inscription de la session. N'hésitez pas à en faire part à votre paroisse.

L'équipe d'animation